



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous !

N°16

SOMMAIRE

Page 2 :

AG Dématérialisée

Page 3 :

FMI

Page 4 :

Critérium Régional Futnet

Page 5 :

Formalités administratives

Page 6 :

Assurance licences 25/26

Page 7 :

Assistance Juridique

Pages 8 & 9 :

Procès-Verbaux

Page 10 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



AG Dématérialisée

Du lundi 10 novembre 2025 à 12h00 au mardi 11 novembre 2025 à 12h00.



Afin de procéder à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées Générales de la FFF, et dans le respect du calendrier fédéral, une **Assemblée Générale dématérialisée** de la Ligue a lieu **du lundi 10 novembre 2025 à 12h00 jusqu'au mardi 11 novembre 2025 à 12h00**.

Il s'agit d'un **vote à distance** sur une plateforme dédiée à laquelle vous pourrez accéder à partir de votre smartphone, de votre tablette, ou depuis un PC.

Le 06 novembre et la veille de l'ouverture de l'Assemblée Générale dématérialisée, chaque Président de club recevra, sur ses contacts personnels tels qu'enregistrés dans Footclub, les éléments de connexion à ladite plateforme sécurisée :

- **son identifiant et le lien d'accès à la plateforme** (envoyés par mail par le prestataire de vote) ;
- **le mot de passe** (envoyé par SMS).

75 77 78 91
92 93 94 95



FMI



En raison de dysfonctionnements importants constatés sur plusieurs Feuille de Match Informatique le week-end des 1ers et 02 novembre 2025 (*absence de remontée des sanctions administratives – avertissements et expulsions – et non prise en compte des remplacements*), il est demandé aux clubs d'utiliser impérativement la webapp FMI (version 5.0.10).

L'application FMI historique (version 3.9) étant en effet défaillante, il convient de ne plus l'utiliser.

Vous trouverez toutes les informations pratiques pour télécharger la webapp FMI en cliquant sur le lien suivant : [webapp FMI](#)

Le service informatique de la Ligue se tient à votre disposition en cas de difficultés (01.42.44.12.10).



[Cliquez ici](#) pour tout savoir sur l'évolution des informations relatives à la FMI



Futnet

Lancement du Critérium Régional 2025/2026

Cette **1^{ère} journée** du **Critérium Régional Futnet** aura lieu le **samedi 15 novembre 2025 à 12h45** au Gymnase Jacques Anquetil à **Émerainville (77)**.

L'**Émerainville Futnet Club** sera le club accueil de cette première journée.

Les clubs souhaitant engager **une ou plusieurs équipes (4 max)** à cette **1^{ère} journée** doivent remplir le formulaire de participation et le retourner à la Ligue (**service des compétitions**) **au plus tard le 10/11/2025**.



• [Formulaire de Participation](#)

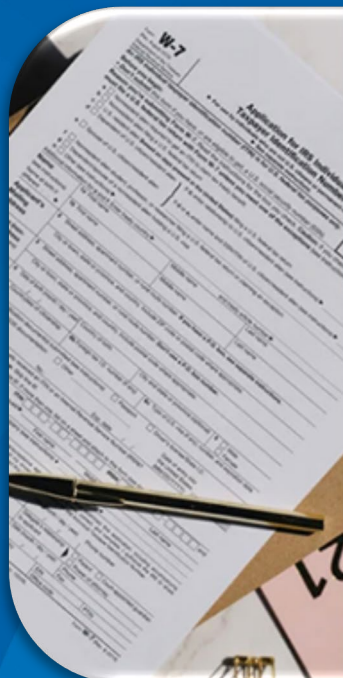
• [Présentation du Critérium Régional Futnet](#)

• [Règlement du Critérium Régional Futnet 2025-2026](#)





Marche à suivre



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

75 77 78 91
92 93 94 95

Les clubs franciliens sont soumis à des formalités administratives chaque année comme la demande d'attestation d'affiliation à la FFF ou encore la demande d'attestation d'assurance responsabilité civile.

Pour vous aider, retrouvez ci-dessous les informations nécessaires avec la marche à suivre et les coordonnées de contact :

- L'attestation d'affiliation à la FFF
- La fiche du club
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- La déclaration de sinistre



[Cliquez ici](#) si vous souhaitez en savoir plus !

75 77 78 91
92 93 94 95



Assurance licences 25/26



INFORMATIONS IMPORTANTES :

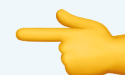
- Contrats d'assurance licence
- La possibilité de souscrire des garanties complémentaires
- Vos contacts (pour les personnes physiques)
- Vos contacts (pour les clubs)



Attention, le numéro de téléphone à changer !



Pour tout savoir sur les licences et assurances, [cliquez ici !](#)





Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Procès-Verbaux



Commission Régionale du Football Féminin

Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium

Mutations Supplémentaires pour les équipes disputant un
Championnat Régional





Procès-Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors



Commission Régionale Futsal

Commission Régionale Football Loisirs





Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra

01 85 90 04 90

DUBOIS Alexia

01 85 90 03 77

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Responsable IR2F

Département Technique

Chargée de Formation BEF

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

